



Usson-du-Poitou au fil du temps

Livret guide



Maître d'Ouvrage : Commune d'Usson-du-Poitou
Maître d'Œuvre : Écomusée du Montmorillonnais



Sommaire

Sommaire	page 3
Avant-propos de Michel Jarrassier Maire d'Usson-du-Poitou, Président de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe	page 5
Usson-du-Poitou, au fil du temps	pages 6-7
L'Église et le Prieuré	pages 8-9
La Cour des Miracles	pages 10-11
La Cité Pluvillière	pages 12-13
Deux victimes de la Terreur	pages 14 et 15
Les usages de l'eau autrefois	pages 16 et 17
Vers le Pré des Isles	pages 18 et 19
La rue de l'Épicerie	pages 20 et 21
Bibliographie	page 22
Numéros utiles	page 22

La Commune d'Usson-du-Poitou est heureuse de vous accueillir et vous souhaite une bonne visite.

Le livret-guide a pour objectifs de faciliter votre repérage au sein du bourg d'Usson-du-Poitou et d'apporter des renseignements complémentaires à ceux qui figurent sur les panneaux.

Vous y trouverez les numéros de téléphone à connaître en cas d'urgence et les coordonnées des commerces utiles pour vos approvisionnements.

Le plan détaillé du sentier d'interprétation avec consignes particulières est en 4^e de couverture.

Avant-propos

Riche d'un patrimoine architectural qui témoigne de sa longue histoire, Usson-du-Poitou est un village dynamique situé sur les bords de la Clouère.

Au fil des rues et des venelles, vous allez découvrir la vie et l'histoire de notre village.

Ce cheminement va vous guider dans différents quartiers en passant par une cité étonnante ! Puis vous allez découvrir le magnifique parc « *Les jardins de la Clouère* », un lieu où depuis plusieurs années, la municipalité en collaboration avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels mène un travail de réhabilitation et de mise en valeur du site.

Passez un agréable moment de découverte et de calme.

Michel Jarrassier,
*Maire d'Usson-du-Poitou,
Président de la Communauté de Communes
Vienne et Gartempe.*

Usson-du-Poitou au fil du temps

Le départ du circuit se trouve sur le parking du Prieuré, derrière l'église, à proximité du théâtre de verdure, inauguré en 1998 avec le spectacle dirigé par Jean-Marie Sillars « *Ah ! Dieu que la Guerre est jolie* ».

Le panneau d'accueil est implanté à gauche du sentier qui conduit au chevet de l'église.

Parcourir l'itinéraire tracé au cœur du bourg d'Usson-du-Poitou, c'est aller à la découverte de son histoire, de l'église médiévale et de son mobilier de l'époque Classique, du quartier ancien avec ses petites venelles, jusqu'aux jardins de la Clouère, où vous trouverez un espace naturel aménagé, riche en biodiversité et propice au repos.

Usson-du-Poitou a conservé un habitat de qualité avec les maisons ouvrières de la Cité Pluvillière, les belles demeures des notables, le lavoir sur les rives de la Clouère.

Vous remarquerez la valorisation intéressante du cadre de vie à l'initiative de la Commune, mais aussi l'importance de la participation des habitants pour le soin apporté à l'entretien et au fleurissement qui font le charme d'une petite cité à découvrir.





Avancer vers l'église.

Accolés au mur nord de la nef de l'église, le four et plusieurs cellules de moines du prieuré ont été restaurés récemment par la Commune.

Le second panneau se trouve à droite à hauteur de la façade de l'église.

L'Église et le Prieuré

Usson-du-Poitou est le siège d'une paroisse très ancienne avec de nombreux sarcophages mérovingiens datés des VI^e et VII^e siècles, trouvés autour de l'église.

L'église Saint-Pierre, mentionnée dès 1080, relevait de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers. Un prieuré est alors constitué qui coexiste avec la cure jusque'à la Révolution.

Classée parmi les monuments historiques, l'église romane d'Usson-du-Poitou est remarquable par les décors sculptés de sa façade :



griffons, lions sur les chapiteaux et au-dessus du portail, un bas-relief présente la scène de la crucifixion.

Le mobilier de l'église

L'intérieur présente un beau mobilier de l'époque Classique (XVII^e et XVIII^e siècles) : statues de Saint Roch, de la Vierge, tabernacle en bois peint et nombreux éléments décoratifs, accessibles à la visite.



Le collatéral sud construit à la fin du XV^e siècle présente des voûtes gothiques. La présence d'une statue de Saint Roch rappelle la dévotion importante à ce saint invoqué contre la peste.



La grange dîmière

Elle se trouvait devant l'église à gauche au niveau de la route actuelle. Elle a été détruite en 1958 car elle gênait la visibilité.



La grange aux dîmes avant sa destruction
Phototypage Inventaire Générale/1973 © A.D.A.G.P.

L'encensoir

Un encensoir en alliage base cuivre probablement laiton coulé a été trouvé devant le parvis de l'église. Il est daté du IX^e siècle, époque mérovingienne.



Le prieuré

Quelques cellules de moines et le four du prieuré ont été récemment restaurés.



Le monument aux morts de 1870

À la droite du parvis de l'église, sur une petite place, vous découvrirez le monument aux morts de la guerre de

1870, guerre éclair qui se déroule du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871 et qui opposa la France à la Prusse. Elle s'achève par la défaite des troupes de Napoléon III.

C'est après cette guerre qu'est née l'association du Souvenir Français qui est alors créée pour organiser le rapatriement des corps, entretenir la mémoire et les tombes des soldats morts au combat. Leurs noms sont écrits sur un document déposé dans une bouteille placée à l'intérieur du monument.

Les monuments aux morts dédiés à cette guerre sont très rares pour notre secteur et encore plus en milieu rural.

Il en existe un autre à Saint-Savin.

À Usson-du-Poitou, il a été installé en 1896.



Traverser la Grand'Rue pour vous engager dans la rue des Anciens Combattants. À l'angle de la Place du 8 mai, un panneau du sentier de randonnée « *le chêne tremblant* » vous apporte des explications très détaillées sur l'église située en face.

Passer devant le local de l'ancienne bascule, le plateau qui était sur route est disparu. S'engager à droite dans la rue des Jardins.

Au rond-point, tourner à gauche dans la rue Maurice Rouget de Courcez, tombé au champ d'honneur à Usson-du-Poitou le 24 juin 1940.

Tourner à gauche dans une petite ruelle sinueuse, on débouche sur une placette que les habitants appellent la Cour des Miracles...

Une architecture valorisée

La Commune d'Usson-du-Poitou a entretenu et valorisé ce quartier. Les petites maisons, couvertes de tuiles canal et rénovées au XIX^e siècle, présentent des détails architecturaux intéressants : arcs de décharge, boulites, marées y compris à l'étage.



Le puits

Le puits qui se trouvait dans le renforcement à droite de la cour est aujourd'hui disparu. Il subsiste à Usson-du-Poitou un puits à la margelle quadrangulaire en moellons calcaires.



On ignore si le puits de la Cour des Miracles était comparable à celui qui illustre ce panneau.

On remarque le tour, la chaîne et la manivelle qui permettaient la descente et la remontée du seau.



À Usson-du-Poitou, la profondeur moyenne des puits est de 14 mètres.

Il suffit d'avancer pour accéder à la place du Marché - les halles s'y trouvaient autrefois. Elles ont été détruites pour installer le monument aux morts de la guerre 1914-1918, de 1939-1945, ainsi que ceux d'Indochine et d'Algérie.

De nombreux commerces sont présents sur cette place.

Avancer sur votre droite (entre la supérette et l'assureur) pour rejoindre la rue Blondet et tourner à droite. Le trajet est rectiligne jusqu'au porche qui marque l'entrée de la Cité Pluvillière.



Le profil des habitants de la cité Pluvillière pourrait s'expliquer par l'importance de l'artisanat du bâtiment au XIX^e siècle, avec la

reconstruction des exploitations agricoles suite au défrichement des brandes et les attentes des grands propriétaires locaux.

Le besoin de valoriser le calcaire de grande qualité des carrières du pays expliquerait aussi le désir des édiles de retenir à Usson-du-Poitou des artisans compétents en leur proposant de bonnes conditions de vie, un logement et un petit jardin.

Les maisons doivent être tracées en droite ligne le long des rues, les ouvertures et les angles des bâtiments doivent être en pierre de taille, le propriétaire doit entretenir la moitié de la rue sur la largeur de sa maison...

En 1873, ce quartier comptait dix-sept maisons et Joseph Blondet de Pluvillière transmet tous ses droits à la Commune d'Usson-du-Poitou.

Celle-ci entretient et valorise la cité dans le respect de son architecture et de son histoire.

L'architecture bien conservée de la cité mérite votre attention, toutefois si les petites maisons conservent extérieurement l'essentiel de leurs caractères traditionnels, elles sont équipées du confort intérieur selon les exigences de notre temps. Elles sont habitées et leurs propriétaires actuels apprécient le calme et l'originalité de leur cadre de vie.



La cité Pluvillière conjugue une réelle qualité architecturale et une importante dimension sociale, puisqu'elle s'inscrivait dans la volonté d'améliorer la condition des travailleurs manuels au XIX^e siècle.

Pour visiter la Cité Pluvillière, tourner à droite, juste après le porche, puis à gauche rue des Martyrs, très vite vous accédez à un petit sentier qui s'ouvre à gauche, pour découvrir la cité sous un autre angle.

Avancer jusqu'au bout de la rue pour trouver un étroit passage sur votre gauche et arriver rue Blondet. Tourner à droite et avancer jusqu'au croisement avec la rue de Fontmervault. Tourner à droite.

Deux victimes de la Terreur

Par la dénomination de cette rue, la Commune d'Usson-du-Poitou a voulu garder la mémoire de Georges Pasqueron de Fontmervault et de son compagnon d'infortune Jean-Baptiste Cuirblanc, victimes de la Terreur et guillotines à Poitiers le 29 mars 1793.

Un panneau évoque les événements qui ont conduit à cette issue tragique au cours d'une période troublée.

« La levée de 300 000 hommes décrétée par la Convention en mars 1793 entraîne des soulèvements. À Usson, 24 hommes doivent être trouvés et aucun volontaire ne s'inscrit.

Les hommes âgés de 25 à 40 ans, célibataires ou veufs sans enfants, sont convoqués pour établir une liste. Un tirage au sort est ensuite prévu.

Jean-Baptiste Cuirblanc demande à ce que lui ou son frère soit inscrit mais pas les deux, compte tenu qu'ils ont en charge de nombreux petits frères. Ce type de dispense n'était pas prévu par les révolutionnaires. Jean-Baptiste Cuirblanc se révolte et encourage les autres conscrits à ne pas tirer au sort.

Georges Pasqueron de Fontmervault refuse aussi d'être tiré au sort, mais accepte d'être enrôlé à condition que leurs chefs dans la garde nationale, partent avec eux. Sa requête montre des inégalités : des exemptions sont accordées aux officiers de la garde nationale alors que par ailleurs on



refuse une dispense pour raison de famille.

La rébellion gronde et les autorités attendent des renforts pour mater les meneurs. La troupe républicaine procède aux arrestations de treize jeunes gens.

Jean-Baptiste Cuirblanc et Georges Pasqueron de Fontmervault sont condamnés à mort. La sentence est exécutée le 29 mars 1793 à Poitiers. »

Laissez-vous conter Usson-du-Poitou,
Pays d'Art et d'Histoire du Montmorillonnais
Béatrice Guyonnet, Animatrice de
l'architecture et du patrimoine.

La levée des 300 000 hommes que venait de décréter, le 24 février, la Convention aux prises avec l'Europe coalisée, et que Piorry avait été chargé de surveiller dans la Vienne, souleva les colères d'un peuple énervé par la mort du Roi et la tyrannie révolutionnaire, en même temps que par les privations et les misères d'une véritable famine.

Des troubles éclatèrent dans plusieurs communes, à Joussé, Mauprévoir, Montmorillon, Adriers et Usson... Jean-Baptiste Cuirblanc et Georges Pasqueron de Fontmervault, étaient arrêtés le 22 mars 1793 pour avoir porté obstacle au recrutement et « pris part à des émeutes avec signes extérieurs de sédition ».



Une exécution Place du Pilon à Poitiers
Document Bibliothèque François Mitterrand

Malgré le réquisitoire modéré de l'accusateur public, les deux jeunes gens seront victimes de Piorry, député conventionnel à Poitiers, animé par la plus extrême sévérité envers les royalistes.

Jean-Baptiste Cuirblanc est le fils de François Cuirblanc, procureur et notaire royal, sa grand'mère est née Blondet de Pluvillière... Tous sont décédés et il est l'aîné d'une famille de quatre enfants...

Georges Pasqueron de Fontmervault est le fils d'Onésime François Pasqueron de Fontmervault, Capitaine des grenadiers royaux au régiment de Poitiers, Chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis. La généalogie des deux accusés affiche clairement les relations privilégiées de leurs familles avec l'Ancien Régime.

De simples journaliers ou cultivateurs auraient été mis en état d'arrestation, mais la justice révolutionnaire est implacable pour les aristocrates. Cuirblanc et Pasqueron de Fontmervault seront guillotins le 29 mars 1793, jour du Vendredi Saint, à Poitiers, place du Pilon appelée aujourd'hui place de la Liberté.



La Place de la Liberté à Poitiers

Parcourir la rue de Fontmervault jusqu'au carrefour de la rue de la Chaussée et tourner à gauche.

Les usages de l'eau autrefois

Les rues du centre bourg présentent des bordures de trottoir et une rigole d'écoulement au centre de la voie, pavées de calcaire blanc.

Le bourg présente une belle homogénéité architecturale avec des petites maisons à deux niveaux, menuiseries extérieures peintes en bleu, vert, bordeaux.

L'ensemble est soigné et l'effacement systématique des réseaux contribue au charme de l'ensemble.

Les moulins

La force hydraulique est utilisée à Usson-du-Poitou depuis le Moyen Âge. On comptait huit moulins sur la paroisse qui relevaient des seigneurs religieux et laïques jusqu'à la Révolution.



Le moulin du Pont, cité en 1630, est installé dans le bourg sur un bief de la Clouère. Il a été comblé en 1967, entraînant sa disparition.



Le moulin du Pont
Carte postale ancienne - Coll. privée



Le moulin du Pont et le bief
Carte postale ancienne - Coll. privée

Plus loin sur la Clouère le moulin à tan, cité dès 1336, broyait les écorces de chêne pour le tannage des peaux avant d'être transformé en moulin à farine puis huilerie. Il ferme en 1969 pour devenir une résidence privée.

Les bains-douches

Les communes les plus importantes créent des bains-douches. Le 30 juin 1946, le Conseil Municipal d'Usson-du-Poitou expose que « ces commodités, connues des jeunes gens qui ont habité la ville et qu'ils ne retrouvent plus à leur retour au village natal, pourraient les inciter à rester à la campagne qui se dépeuple de plus en plus ».



*Le pont et les bains-douches,
appentis couvert de tuiles rouges*
Carte postale ancienne - Coll. privée

Le projet se concrétise au bord de la Clouère en 1957. Les bains-douches ferment en 1979.

La description, le règlement, les tarifs donnent une idée de la façon d'habiter à Usson-du-Poitou au milieu du XX^e siècle.

Le local est occupé actuellement par le « Rendez-vous des chasseurs ».



Une selle de laveuse. Coll. Ecomusée

Le lavoir d'Usson-du-Poitou



Le lavoir au bord de la Clouère,
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou

L'adduction d'eau ne s'est généralisée dans les campagnes qu'au milieu du XX^e siècle. Jusqu'à cette période, l'eau pour la cuisine était puisée au seau dans les puits, mais pour la lessive chaque commune construisait un ou plusieurs lavoirs.

Le lavoir, reconstruit en 1872, après la construction du pont, puis en 1924, est toujours visible au bord de la Clouère.

Ses dimensions témoignent d'une importante fréquentation par les femmes du bourg qui transportaient le linge à la brouette et s'activaient à la lessive, munies de la selle et du battoir tout en échangeant des nouvelles.

Parcourir la rue de la Chaussée jusqu'à la rue du Pont et tourner à droite.

Depuis le pont sur la Clouère, le lavoir restauré est bien visible.

Avancer et traverser la rue, pour atteindre un petit sentier, juste après le pont, qui descend vers le Pré des Isles.

Vers le Pré des Isles

Ne manquez pas la visite du Pré des Isles, où la Commune a réalisé des aménagements importants.

Des pontons en bois permettent la traversée et la découverte d'une zone humide entre deux bras de la Clouère, tout en assurant la conservation et l'observation des espèces végétales et animales.

Les jardins de la Clouère forment un espace qui conjugue un espace naturel de zones humides et un site aménagé pour le public.

La zone humide

Elle est le siège d'une belle biodiversité. La roselière abrite des oiseaux protégés et des migrateurs en hiver. Un observatoire et des panneaux d'interprétation de la flore et de la faune sont à votre disposition.



Les pontons en hiver
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou



Vers l'observatoire
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou

Un site aménagé pour le public.

Les jardins de la Clouère proposent un aménagement paysager pour les familles avec une aire de jeux et un circuit VTT pour enfants, un parcours de santé, un parcours de pêche, des tables de pique-nique.



Les rives aménagées de la Clouère
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou



Les aménagements pour l'accueil des familles avec jeux pour enfants
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou



Les pontons en été
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou

Après la visite du jardin de la Clouère, revenir vers le parking qui propose des sanitaires, un point accueil gratuit des camping-car et une borne de recharge pour véhicules électriques. Prendre à droite vers le centre-bourg et franchir le pont, traverser la rue et prendre la rue de la Tournelle pour éviter la circulation au niveau du carrefour et traverser la Grand'Rue en face de la cour de la Poste. Le grand bâtiment était autrefois l'école des garçons, puis la Mairie et ensuite l'hôtel des Voyageurs. Il a été acheté en 1936 par la Commune pour y installer la Poste et la perception. C'est une belle construction du XIX^e siècle.

Parcourir la Grand'Rue en suivant le cheminement piétonnier jusqu'à la rue de l'Épicerie qui s'ouvre à droite avec le panneau 7.

La rue de l'Épicerie

Avant de vous engager sur la rue de l'Épicerie, il est temps d'évoquer le souvenir des anciennes halles, construites en 1878, pour abriter le marché. En 1921, les halles sont démolies pour implanter le monument aux morts inauguré le 14 septembre 1922.



Les anciennes halles aujourd'hui disparues
Carte postale ancienne - Coll. privée

Avec cette rue étroite, c'est un autre aspect de l'ancienne cité médiévale d'Usson-du-Poitou que vous êtes convié(e) à découvrir en même temps qu'une petite anecdote locale.



Un coin de campagne à la ville
Cliché Commune d'Usson-du-Poitou



Le monument aux morts de la guerre 1914-1918
Carte postale ancienne - Coll. privée

On a compté jusqu'à onze bistrot à Usson-du-Poitou et plusieurs d'entre eux étaient installés à proximité.

Cette petite rue tranquille accueillait plusieurs toilettes très fréquentées après boisson et connues sous le nom de « *pisseries* ». Elles ont été détruites vers 1990, mais leur souvenir subsiste sous le nom enjolivé de rue de l'Épicerie...



Les riverains prennent plaisir à fleurir leurs façades et les trottoirs de la rue

Clichés Commune d'Usson-du-Poitou

Aujourd'hui, la rue a beaucoup de charme, ses habitants jouissent du calme en centre-bourg, loin des bruits de la Grand'Rue, ils apportent un grand soin à son entretien et à son fleurissement.



Avancer dans la rue de l'Épicerie jusqu'à la rue du Général de Gaulle, tourner à droite, puis à gauche rue Saint Pierre pour revenir au parking.

La Commune d'Usson-du-Poitou vous remercie pour votre visite...

Bibliographie et sources

COGNY Laurent, GUYONNET Béatrice, Usson-du-Poitou au fil des siècles, Geste éditions, 2002.

GUYONNET Béatrice, Laissez-vous conter Usson-du-Poitou, Pays d'Art et d'Histoire du Montmorillonnais, 2014.

SALLIARD Etienne, La terreur à Poitiers, 1912

Site Internet : <http://shenandoahdavis.canalblog.com/archives/2014/02/08/29151787.html>

Archives départementales de la Vienne, recensement de 1876, liasse 8M3/342/6

Extraits des registres de délibérations de la Commune d'Usson-du-Poitou (1837-1871)

Sites Internet : Généanet et base collaborative Pierfit.

Numéros utiles

Mairie d'Usson-du-Poitou : 05 49 59 50 17

Police secours : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Centre antipoison : 05 49 44 44 44

Appel d'urgence européen : 112

Médecins : 05 49 42 00 22 ou 05 49 51 66 82

Pharmacie : 05 49 59 50 03

Supérette : 05 49 59 50 54

Garage : 05 49 59 51 98

Office de Tourisme de Sud Vienne Poitou : 05 49 91 11 96

<https://www.sudviennepoitou.com/>

Mairie d'Usson-du-Poitou

21 rue du Général de Gaulle - 86350 Usson du Poitou

Tél : 05 49 59 50 17

Mail : mairie.ussondupoitou@orange.fr

Directeur de la publication : Michel Jarrassier, Maire d'Usson-du-Poitou

<http://www.ussondupoitou.fr>

Impression : Imprimerie SIPAP-LOUDIN

Le sentier d'interprétation



Réglementation et recommandations :

- Surveillance des enfants sous la responsabilité des encadrants
- Feux interdits
- Merci de respecter la flore, la faune et les équipements
- Chiens tenus en laisse
- Chaussures de marche conseillées.